



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 589 SYSTÈME DE REMPLISSAGE MÉLANGE UNIVERSEL

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 589 SYSTÈME DE REMPLISSAGE MÉLANGE UNIVERSEL
Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELER CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX ÉTATS-UNIS,
APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
Usage recommandé et restrictions d'utilisation Réducteur de peinture.
Famille chimique..... Mélange.
Évaluation du risque
Classification de NFPA..... Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.
IHM..... S: 2 F: 4 R: 0.

SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.
Classification de danger..... Aérosol inflammable 2. Toxicité par aspiration 2. Toxicité aiguë 4. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3.
Description du danger..... Aérosols inflammables H223 . H302 dangereux si avalé. H332 dangereux en cas d'inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges.
Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré.
Intervention..... P301 P312 en cas d'ingestion appelez un centre antipoison. P330 rincer la bouche. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise.
Stockage..... P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50° C/122° F.
Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

SECTION 03: Composition/information sur les Ingrédients

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Acétone	67-64-1	60-70
Au propane	74-98-6	20-25
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	5-10
Éthyl 3-Ethoxypropionate	763-69-9	1-5

PRODUIT: PF 589 SYSTÈME DE REMPLISSAGE MÉLANGE UNIVERSEL**SECTION 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Dioxyde de carbone. Brouillard d'eau. Agent chimique en poudre. Mousse.
Produits de combustion dangereux.....	les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée. Monoxyde de carbone lorsque la combustion est incomplète.
Procédures anti-incendie spéciales.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Évacuer tout le personnel non essentiel. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. N'utilisez pas de matériaux combustibles tels que de la sciure de bois comme un absorbant. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
-------------------------------------	---

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Ne stockez pas plus de 49C.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Acétone	500 ppm	750 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
Au propane	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	
Méthyl éthyl cétone	200 ppm	300 ppm	200 ppm	Pas établi	200 ppm / 300 ppm 15 minutes	
Éthyl 3-Ethoxypropionate	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	

PRODUIT: PF 589 SYSTÈME DE REMPLISSAGE MÉLANGE UNIVERSEL**SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Yeux/type.....	Il faut porter des lunettes de protection chimique. Il faut porter des masques protecteurs en plastique en plus des lunettes de sécurité pour la protection du visage complet.
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Gants/type.....	Pas normalement requis. Gants imperméables au matériel sont recommandés.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locales.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Ventilation locale aux points d'émission.

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Aérosol.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Odeur d'hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	75-80 psig @ 20 ° c.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	Liquide : 0,793 aérosol : 0,722.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	-95°C (-139°F).
Solubilité.....	Insoluble dans.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	136° C (276° F).
Taux d'évaporation.....	Plus lent que l'acétate de n-butyle.
Point d'éclair (OC), méthode.....	< -104. Aérosol de la flamme projection < 100 cm.
Température d'auto-inflammation (deg C)	450° C.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	9.5.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)	2.0.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	100 .
COV.....	209 g/l - 1,74 lb/usg.
Viscosité.....	Non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts. Risque d'éclatement d'un récipient fermé en raison d'une augmentation de pression.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions à éviter.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Oxydants forts, acides minéraux et alcalins.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir produits de combustion dangereux section 5.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg rat orale
Au propane	>1,464 mg/L 15 minutes rat	Non Disponible
Méthyl éthyl cétone	>5 000 ppm (6 heures, rat) de 11 000 ppm (45 minutes, souris)	3,400 mg/kg (rat, orale) >8000 mg/kg (lapin, cutanée) 670 mg/kg (souris, orale)
Éthyl 3-Ethoxypropionate	>998 ppm 6 heures	4,309 mg/kg rat orale 4,080 mg/kg lapin cutanée
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Absorption cutanée. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Contact avec les yeux peut causer une irritation. Contact avec la peau peut causer une irritation modérée à sévère. En cas d'ingestion, ce produit peut être absorbé et provoquer une irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. L'aspiration du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle. L'inhalation de vapeurs provoque irritation de nez, gorge et des voies respiratoires. L'inhalation d'une concentration plus élevée peut entraîner un inconscience et dépression du système nerveux central.	
Effets d'une exposition chronique.....	Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Capacité de sensibilisation de la matière..	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	

PRODUIT: PF 589 SYSTÈME DE REMPLISSAGE MÉLANGE UNIVERSEL**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

Données toxicologiques

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
 Persistance et dégradation..... Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide.

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD..... UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre.
 Classification du DOT (route)..... UN1950 - aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons).
 Classification de l'ATA (Air)..... UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - classe 2.1 - quantité limitée.
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1950 - AÉROSOLS - classe 2.1 - EmS: F-D, S-U - quantité limitée.
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT 1988..... A, B5, D1B, D2B.
 Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
 Section 313..... Méthyl éthyl cétone.
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
 SARA Title III
 Section 302 - substances extrêmement ... Aucun.
 dangereuses
 Section 311/312 - catégories de danger... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 40CFR63 de polluants atmosphériques ... Aucun.
 dangereux EPA
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.
 Proposition 65 de la Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
 Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
 Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
 Date de préparation : MAR 20/2017